

**ECONOMIE** lundi 27 juin 2011

# L'impact des réformes bancaires sera très «modeste»

Y. H.

## Les exigences de Bâle III entraîneraient «au maximum» une contraction de 0,22% du PIB

Si la Banque des règlements internationaux salue les «progrès impressionnants» réalisés par réforme de la réglementation bancaire, l'organisation estime que la tâche est toujours loin d'être achevée. Les exigences supplémentaires en matière de fonds propres imposées aux banques risquent-elles de freiner la reprise en cours? Selon les auteurs du rapport, l'impact de ces réformes sera très «modeste». Il se mesurera en points de base seulement, pas même une valeur en pour-cent.

La mise en œuvre des nouvelles exigences en matière de fonds propres prévues par Bâle III entraînerait «au maximum» une contraction de 0,22% du PIB, répartie sur 35 trimestres, comparé à la projection de référence utilisée. Cela correspond à une baisse de 3 points de base (0,03%) de la croissance annuelle moyenne par rapport au niveau de référence utilisé, a calculé le groupe de travail Macroeconomic Assessment Group (MAG) constitué d'experts en modélisation macroéconomique.

«Tout le monde ne parle que des coûts liés à ces nouvelles règles mais personne n'évoque les bénéfices qui en résulteront pour les banques», ont ajouté les auteurs du rapport. Les établissements les mieux capitalisés auront en effet des coûts de refinancement plus bas, rappelle l'organisation chargée de superviser le Comité de Bâle qui définit les normes de fonds propres et de liquidité dit de Bâle III applicables aux banques.

Les hedge funds,  
un moindre mal

Outre les exigences en matière de fonds propres, l'organisation plaide dans son rapport pour une extension de la réglementation au-delà des établissements financiers dits traditionnels, de manière à couvrir aussi les entités faisant partie du système bancaire parallèle. Car selon la BRI, ces entités peuvent engendrer de «grands risques systémiques» lorsqu'elles s'appuient sur un fort effet de

levier tout en restant étroitement liées à des banques commerciales. Pour l'institut, c'est justement ce lien entre le système bancaire officiel et le système parallèle qui peut engendrer certains des risques «les plus pernicioeux pour la stabilité financière».

En comparaison, estime la BRI, les «fonds de placement et les fonds alternatifs, en dépit de l'énorme volume de capitaux qu'ils brassent, posent un risque moins important», car ils s'appuient sur un levier moindre et ont des liens «moins nombreux et moins formels» avec les banques.